

GYMNASE ET CENTRE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

MARCELIN - MORGES-VD

Maître de l'ouvrage

Etat de Vaud Département des infrastructures Service des bâtiments, monuments et archéologie

Planification générale et architecture

Consortium Planification Marcelin: Geninasca-Delefortrie SA 2000 Neuchâtel Tekhne Management SA 1003 Lausanne

Architectes

Geninasca-Delefortrie SA Rue Place-d'Armes 3 2000 Neuchâtel

Collaborateurs:
Ph. Von Bergen, M. Egger,
P. Bernasconi, J.-M. Deicher,
T. Henking, V. Matthey,
E. Ott, L. De Stefano

Tekhne Management SA Avenue de la Gare 33 1003 Lausanne

Collaborateurs : J.-D. Beuchat, R. Merino, M. Troillet, Ph. Roulin, F. Nicollerat

Ingénieurs civils

GVH St-Blaise SA Rue des Moulins 16 2072 St-Blaise

Bureaux techniques

Electricité : Amstein & Walthert Lausanne SA Avenue William-Fraisse 3 1006 Lausanne

Sanitaire : H. Schumacher SBHI SA Rue de la Pontaise 14

1018 Lausanne

Chauffage / Ventilation : Jakob Forrer SA Chemin du Rionzi 54 1052 Le Mont-sur-Lausanne

Acousticien:
Gilbert Monay
Avenue Vinet 25
1004 Lausanne
Gestion des déchets:
Ecodéchets Sàrl - Acta Sàrl
p.a. Ecodéchets Sàrl
Rte des Jeunes 59
1227 Carouge

Architecte paysagiste

Emmanuelle Bonnemaison Rue Pichard 9, 1003 Lausanne

Artiste

Daniel Schlaepfer Côtes de Montbenon 8 1003 Lausanne

Géomètres

Mosini et Caviezel SA Rue Louis-de-Savoie 72 1110 Morges

Coordonnées

Avenue de Marcelin, 1110 Morges

Conception

concours d'architecture en 1995 - 1996

Réalisation 2000 - 2003



HISTORIQUE / SITUATION

Extension sur les terres de la vénérable école d'agriculture. Le site de Marcelin, au-dessus de Morges, accueille depuis 1922 la prestigieuse école d'agriculture de l'Etat de Vaud et l'école ménagère rurale.

Issu d'une longue étude, le choix s'est imposé en 1992 de réaliser en ces lieux un gymnase et une école professionnelle, après libération d'une partie des terrains affectés au domaine agricole.

Un concours d'architecture a été organisé en 1995-96, et le projet lauréat a servi de base à l'élaboration d'un nouveau plan d'affectation. Celui-ci redéfinit les contours de la zone constructible et permet l'intégration des nouveaux établissements à l'école d'agriculture existante.

Compte tenu de la situation financière peu favorable de l'Etat, divers éléments du programme ont été revus ou supprimés avant passage devant le grand Conseil, afin de contenir le budget à 87,7 millions, montant jugé acceptable tant par le parlement que par le peuple à la fin 1999.

Mis en chantier dès le début de l'année 2000, les ouvrages ont été livrés par étapes, en respectant les délais planifiés.



PROGRAMME

Un seul site pour deux filières de formation différentes. Partagé entre Centre d'enseignement professionnel de Morges dédié aux professions du bâtiment et Gymnase de Morges, le centre dispose pour chaque établissement de 40 salles polyvalentes et des salles spécialisées telles que ateliers de ferblanterie, ventilation ou peinture pour le CEPM, et de salles de sciences, d'histoire et géographie pour le Gymnase.

Une importante partie des locaux, comme les salles d'informatique, la bibliothèque, les salles de gymnastique et la cafétéria, est commune aux élèves des deux établissements.

Ce programme sous-tend un projet pédagogique majeur: la réunion sur un seul site avec utilisation commune d'une grande partie des locaux et installation, de deux filières de formation très différentes, tout en maintenant les instituts agricoles déjà présents.

Implantations dans le site, volumétries et aménagements sportifs sont définis avec grand soin et ressortent également des contraintes fortes imposées par le programme pour garantir la cohérence et l'intégration correcte des nouvelles constructions.







Niveau 0

PROJET

Bâtiments différenciés dans leur nature. Basé sur une approche très pragmatique, le projet confère à chacun des deux instituts son identité et sa spécificité, tout en réservant à l'ensemble une image unitaire et cohérente.

L'un des problèmes importants découlant du programme était la volumétrie imposante constituée par deux écoles nouvelles et complètes. Le projet du concours répond valablement aux questions ainsi soulevées, utilisant de façon subtile le terrain naturel, un niveau affecté aux locaux communs restant quasi invisible: l'impact des nouvelles constructions, notamment celui des salles de gymnastique se trouve ainsi considérablement réduit.

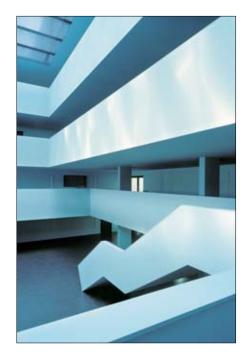
S'y ajoute le choix d'une teinte très foncée pour la "barre" de 130 m du CEP, évitant une mise en évidence par trop importante de la construction.

Gymnase et CEP se différencient architecturalement par l'adoption de façades différentes, Le premier est doté d'une façade-rideau entièrement vitrée, excepté pour les parties mobiles réalisées en panneaux métalliques pleins ouvrant vers l'extérieur. Motorisés, ces panneaux sont commandés et gérés par une installation de domotique centralisée.

Le bâtiment du CEP propose quant à lui des façades en béton propre, teintées bleu nuit, isolées côté intérieur et doublées en panneaux de plâtre. Vu leurs grandes dimensions, (2,30 x 3,40 m) les parties ouvrantes sont motorisées et asservies; elles pivotent sur leur axe central et permettent le renouvellement nocturne de l'air.

Les deux bâtiments sont couverts par une toiture végétalisée extensive, conçue pour participer à la rétention des eaux de pluie; quant au secteur commun, sa toiture fait office de cour de récréation et est recouverte d'un deck en mélèze.

Les intérieurs jouent sur la disparité conceptuelle des zones communes et des classes, les premières réservant de vastes circulations et des escaliers monumentaux traités avec une sobriété extrême.





Les secondes, lumineuses et chaudes grâce à l'adoption de revêtements naturels, bois notamment, se révèlent accueillantes et fonctionnels.

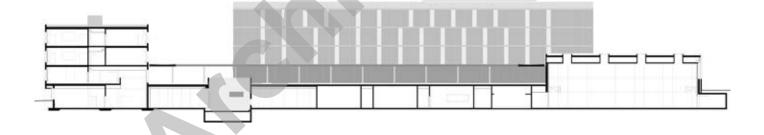
Ce traitement différencié permet à la fois de répondre à une conception architecturale facilement compréhensible et perceptible, tout en établissant un coût moyen de l'ensemble en correspondance avec les ratios connus et acceptables pour l'édification de tels bâtiments.

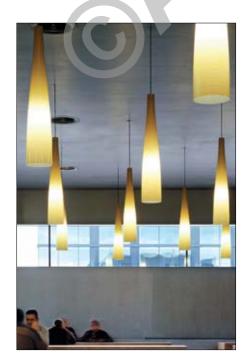
Comme dans le domaine architectural, les choix techniques se révèlent simples et ils contribuent à optimiser les installations existantes et nouvelles.

De même, les aménagements extérieurs n'empiètent que très peu sur les zones agricoles, au niveau des terrains de sports.

L'espace de transition entre restaurant existant de l'école d'agriculture et nouvelle cafétéria fait office d'entrée dans le site pour les arrivants non motorisés, lesquels constituent une majorité.

Coupe











Caractéristiques générales

Surface brute de planchers: 28'400 m2 Volume SIA 149'000 m3 Coût total 87'700'000.-Coût au m3 SIA (CFC 2) 487.-Nombre de niveaux 4 et 6 Places de parc extérieures : 150 pl.

Liste non exhaustive

Photos

Dessin architectural soigné, contraste des formes, couleurs et finitions, constituent les points forts du projet.

200	ENTREPRISES ADJUDICA	ATAIRES ET FOURNISSEUF	łS
Maçonnerie - Béton armé	Consortium Marcelin ADV - BERTOLA LUINI - RUSCONI p.a. ADV Constructions SA Rte de Berne 99	Carrelages & faïences Sols en résine époxy	
Etanchéité	1010 Lausanne 10 Consortium DENTAN SA - MEDANA SA	Revêtements	4
	ETANCHEITE 2000 SA p.a. Av. de Longemalle 21 1020 Renens	de sols sportifs Revêtements de sols textiles	
Planchers bois extérieurs	Charpente KURTH SA Les Ducats 1350 Orbe	Peinture extérieure	
Installations électriques	SONREL Electricité SA Ch. de Boissonnet 79		
Fourniture de lustrerie Système de gestion	1010 Lausanne ZUMTOBEL Staff SA Ch. des Fayards 2, Zl Ouest B	Peinture intérieure	[
Fourniture de lustrerie	1032 Romanel-sur-Lausanne LUCE°NS CONCEPT 1522 Lucens	Enduits au plâtre	,
Surveillance	SECURITAS SA Société Suisse de Surveillance	Armoires et rayonnages bois	
Ventilation	Ch. de Bérée 52, CP 1010 Lausanne	Mobilier, agencement bois	(
	Succursale de Lausanne Ch. d'Entre-bois 2bis, CP 120 1000 Lausanne 8	Planchers en bois	1
Chauffage Chauffage à distance	ALVAZZI Chauffage SA Rte de Chavornay , CP 32 1350 Orbe	Portes en bois & portes coupe-feu	•
Production eau glacée	Consortium Paul WIRZ SA Ch. de Montelly 78 1007 Lausanne	Faux plafonds en plâtre Cloisons & doublages en plâtre Doublages intérieurs en bois	E
	VON AUW SA Rte de Genève 3 1028 Préverenges	Aménagements extérieurs	Ş
Serrurerie	A SA CP 55 1880 Bex	Installations de laboratoires	\ L
Serrurerie	BIMETAL Sion SA Rte des Ronquoz 21 1950 Sion	Assèchement	1
Ascenseurs	Ascenseurs SCHINDLER SA Ch. de Renens 52, CP 1000 Lausanne 16	Nettoyage	,
Chapes	Consortium BALZAN+IMMER SA LIROM Chape SA p.a. Av. de Tivoli 60 1007 Lausanne		-

GRISONI Carrelages Sàrl Ch. Vert 20 1800 Vevey
Sols Industriels BRIHO SA ZI Pra de Plan, CP 74 1618 Châtel-St-Denis
Qualifloor JANK + BLATTER AG 6048 Horw
L&F Sols SA Grand-Rue 63 1180 Rolle
Charles AUER SA 1523 Granges-près-Marnand 1580 Avenches
Alain ROCHAT Sàrl En Coulaye 1 1029 Villars-Ste-Croix
VARRIN SA Av. de Florissant 15 1008 Prilly
RS Agencement STEINER SA Rte de la Chaux 5, CP 444 1030 Bussigny
LEDERMANN SA Ch. des Fayards 7 1032 Romanel-sur-Lausanne
REMUND Holzbau AG Güterstrasse 20 3150 Schwarzenburg
JJ. ANDRÉ SA Ch. de Sus-Vellaz 1137 Yens
ENTEGRA SA Rte de St-Cergue 297 1260 Nyon
SCHNEIDER Paysage SA Rte de la Goille 1 1073 Savigny
WALDNER SA Le Verney A 1070 Puidoux
ABP Assèchement Sàrl Avry-Bourg 22 1754 Avry-sur-Matran

ALBOS Sàrl Av. de Jurigoz 13bis 1006 Lausanne